



## - AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

### 1. Identification de l'entité adjudicatrice :

SAINT-LOUIS Agglomération

Le Président,

Place de l'Hôtel de Ville – CS 50199

68305 SAINT-LOUIS Cedex

Pays : France

Tel : 03.89.70.90.70

Fax : 03.89.70.90.85

E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

Adresse internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

### 2. Objet de la consultation :

#### Intitulé :

Exploitation du parc de stationnement P+R GARE OUEST à Saint-Louis

#### Procédure de passation :

Procédure d'appel d'offres ouvert selon les dispositions de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

Type de marché : Marché de services

Publication au JOUE : OUI

#### Caractéristiques principales du marché public :

La présente consultation concerne l'exploitation du parc de stationnement P+R GARE OUEST à Saint-Louis, situé rue du Ballon, propriété de SAINT-LOUIS Agglomération, et réalisé dans le cadre de l'extension de la ligne 3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis.

Le contexte du marché ainsi que le descriptif des prestations attendues sont précisés au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu(x) d'exécution :

SAINT-LOUIS Agglomération

Code NUTS FRF12



### Forme du marché :

Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle.

- **Tranche ferme** : exécution des prestations d'exploitation du parc de stationnement P+R GARE OUEST à Saint-Louis, situé rue du Ballon, propriété de SAINT-LOUIS Agglomération, et réalisé dans le cadre de l'extension de la ligne 3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis pendant une durée de 24 mois.
- **Tranche optionnelle** : exécution des prestations d'exploitation du parc de stationnement P+R GARE OUEST à Saint-Louis, situé rue du Ballon, propriété de SAINT-LOUIS Agglomération, et réalisé dans le cadre de l'extension de la ligne 3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis pendant une durée de 12 mois supplémentaires.

Il s'agit d'un marché conclu pour un prix global et forfaitaire.

### Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
98 35 10 00 - 8	Services de gestion de parkings

### Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'AMP : OUI

### Informations sur les lots :

Marché divisé en lots : NON

### Variantes :

Les variantes sont-elles autorisées : NON

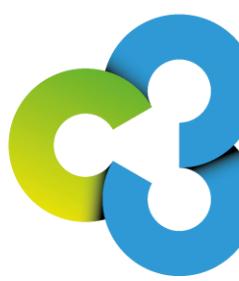
Les variantes libres au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique sont interdites.

Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue.

### Options : OUI

### Description de ces options :

Il est possible de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique. Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché.



La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché. Il est possible de recourir aux modifications de marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la commande publique.

**Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON**

**Durée du marché**

Compte-tenu de la nature des prestations, le présent marché est conclu pour une durée ferme de deux (2) années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pouvant faire l'objet d'une durée d'un an supplémentaire (dans la mesure où la tranche optionnelle serait affermie).

**3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :**

**CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :**

**Cautionnement et garanties exigées :**

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :**

- Application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la commande publique.
- Modalités de paiement : virement administratif.
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Modalités de financement: les prestations sont financées par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Une avance pourra être versée dans les conditions définies au CCAP.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le marché public pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

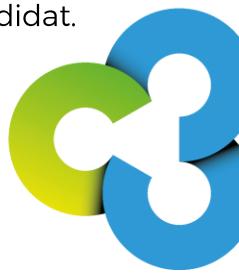
**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habitant(s) à engager le candidat.



### Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

### Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La liste des principaux fournitures et/ou services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les références produites sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant, sauf la lettre de candidature (DC1 ou équivalent).

### **4. Procédure :**

Type de procédure : ouverte

### CRITERES D'ATTRIBUTION :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique appréciée à partir de la note méthodologique remise par le candidat	40%
2	Prix des prestations	60%

Date limite de réception des offres : Vendredi 27 octobre 2023 à 12h00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :  
Français.

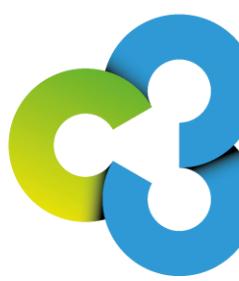
Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Le délai de validité des offres est fixé à 3 mois courant à compter de la date limite de réception des offres

Lieu d'ouverture des offres : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.

### **5. Renseignements complémentaires :**

Jugement des offres :



Les critères et sous-critères de jugement des offres sont précisés à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

**Autres informations :**

Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, et les modalités d'obtention de renseignements complémentaires se référer au règlement de la consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Recours :**

Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer :

-Un réfééré précontractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative.

Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer :

-Un réfééré contractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative.

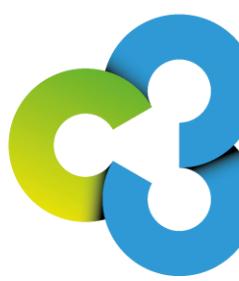
-Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, " Département du Tarn-Et- Garonne ", no 358994.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges  
Préfecture de Meurthe-et-Moselle  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex



Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24  
E-mail : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Mardi 26 septembre 2023

